



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

2018

RÉSUMÉ

LA SITUATION DES FORÊTS DU MONDE

**LES FORÊTS AU SERVICE DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE**



GATSUK, BÉLARUS

La superficie forestière mondiale est passée de 31,6 pour cent à 30,6 pour cent des terres émergées entre 1990 et 2015, mais le rythme des pertes s'est ralenti ces dernières années. Dans les villages comme Gatsuk, à 70 km au sud de Minsk – les populations locales aident aux efforts de conservation en vivant de la foresterie durable.

©FAO/Sergei Gapon

TABLE DES MATIÈRES

Cette brochure reprend les messages clés et le contenu du rapport sur **La situation des forêts du monde 2018**. La numérotation des tableaux et figures est identique à celle de ladite publication.

AVANT-PROPOS	4
MESSAGES CLÉS	6
RÉSUMÉ	9
▶ ENCADRÉ 8 Les produits forestiers non ligneux (PFNL), source de diversité nutritionnelle	10
▶ ENCADRÉ 15 Rôle des forêts dans la sécurité de l’approvisionnement en eau dans les zones arides	11
▶ FIGURE 24 Part relative du couvert forestier sur l’ensemble des terres émergées, en 1990, 2010 et 2015	12
▶ FIGURE 26 Progrès accomplis dans le sens d’une gestion durable des forêts pour chacun des sous-indicateurs de l’indicateur 15.2.1, par groupe régional pour les ODD	13
▶ TABLEAU 1 Répartition des ruraux vivant avec moins de 1,25 USD par jour et résidant dans les forêts et savanes tropicales ou aux alentours	14
▶ FIGURE 6 Évolution de la gestion des forêts aux fins de protection des eaux et des sols, par type de forêt	15
▶ FIGURE 8 Pourcentage des ménages tributaires de combustibles ligneux pour la cuisson des aliments	16
▶ ENCADRÉ 20 Dépenses liées au tourisme de nature au Costa Rica	17
▶ ENCADRÉ 5 Garantir les droits afin d’augmenter les revenus tirés des forêts en Inde, au Guatemala et au Mexique	19
▶ ENCADRÉ 14 Sécurisation des droits fonciers des femmes sur les terres forestières au Népal	20
▶ ENCADRÉ 13 Augmentation du niveau d’emploi, hausse des revenus et renforcement des compétences des femmes dans le secteur du karité en Afrique de l’Ouest	21
ÉTUDES DE CAS PAR PAYS: ACCOMPLISSEMENTS ET DIFFICULTÉS RENCONTRÉES	23
Burkina Faso	23
Guatemala	24
Italie (Région de la Toscane)	25
Népal	26

PHOTOGRAPHIE DE COUVERTURE

NÉPAL: Deux agricultrices marchent le long d’un sentier forestier.
©Suman Acharya/Alamy Stock Photo

AVANT-PROPOS

Cela fait bientôt trois ans que les dirigeants du monde sont convenus de tracer la voie vers un avenir plus favorable et plus prospère, pour la planète et pour tous ses habitants.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030, assorti de ses 17 objectifs de développement durable (ODD), est ainsi devenu le cadre central d'orientation des politiques de développement de pays du monde entier.

Compte tenu du caractère ambitieux des ODD, il est nécessaire d'opérer une mutation pour mettre fin à la pauvreté et à la faim, parvenir à une croissance inclusive, réduire les inégalités, faire face au changement climatique et gérer de manière durable nos ressources naturelles.

Les 17 ODD se décomposent en 169 cibles, associées à 230 indicateurs qui permettent de mesurer les progrès accomplis. De prime abord, tous ces chiffres peuvent sembler déroutants, mais le Programme 2030 a été conçu de manière intégrée, avec des objectifs «interdépendants et indissociables». Pour enclencher la dynamique du progrès, il faut donc repérer les fils d'or qui relient entre eux de multiples objectifs et cibles.

C'est précisément ce que l'édition 2018 de *La situation des forêts du monde* se propose de faire, en présentant de nouvelles informations grâce auxquelles il devient possible de déceler ces

imbrications et de mieux comprendre en quoi les politiques portant sur les forêts et les arbres dépassent le cadre de l'ODD15 sur la vie terrestre et contribuent à la réalisation de nombreux autres objectifs et cibles du Programme 2030.

La situation des forêts du monde 2018 propose une analyse détaillée qui rend compte de la contribution des forêts et des arbres à 28 cibles rattachées à 10 ODD. Des indicateurs thématiques réunissant des données issues d'un large éventail de sources permettent de se représenter plus clairement toutes les incidences que peuvent avoir les forêts et les arbres sur de nombreux autres domaines essentiels au développement.

Nous sommes aujourd'hui mieux informés sur l'importance critique que revêtent les forêts au regard des moyens de subsistance et sur les arbitrages à opérer, et nous pouvons apprécier de manière plus précise à quel point des forêts productives et en bonne santé sont fondamentales pour la durabilité de l'agriculture. Nous disposons aussi de preuves du rôle essentiel que les forêts et les arbres jouent dans la qualité de l'eau, la satisfaction des besoins énergétiques futurs et la conception de villes saines et durables.

Au vu de l'accent mis cette année par le Forum politique de haut niveau pour le développement durable (HLPF) sur l'ODD15, ainsi que sur les ODD6, 7, 11, 12 et 17, le rapport sur *La situation*

des forêts du monde vient à point nommé relater des expériences et alimenter la réflexion sur les mesures à prendre et les partenariats et alliances à conclure pour concrétiser les ambitions du Programme 2030.

Les solutions de développement durable qu'apportent les forêts pourront être renforcées à la base par des cadres juridiques reconnaissant et garantissant aux communautés locales et aux petits exploitants des droits d'accès aux forêts et aux arbres, par un environnement porteur plus fort et par des mesures incitant le secteur privé à s'engager dans des activités qui promeuvent la durabilité. La transformation du secteur forestier non structuré est également riche de possibilités, qui peuvent non seulement bénéficier à ceux qui dépendent de ce secteur pour leur subsistance, mais aussi générer des avantages économiques, sociaux et environnementaux plus larges. Enfin, on ne pourra éliminer la faim et la pauvreté et créer un monde durable que si les ministères spécialisés dans les domaines pertinents – forêts, agriculture, développement rural et développement national – coordonnent leurs politiques respectives à l'échelle nationale.

La somme actuelle des données factuelles disponibles sur les forêts et les arbres est plus importante qu'elle n'a jamais été, mais certains aspects doivent encore être approfondis. Investir

dans un suivi efficace aux niveaux national et infranational aidera à combler ces déficits de données, de sorte que les responsables de l'élaboration des politiques puissent définir des incitations, opérer des arbitrages entre secteurs et améliorer la conception des initiatives en faveur des forêts et de la sécurité alimentaire.

Il y a 70 ans, la FAO achevait sa première évaluation des ressources forestières à l'échelle mondiale. À l'époque, la préoccupation majeure était de savoir si l'on continuerait à disposer de suffisamment de bois d'œuvre pour satisfaire la demande mondiale. Depuis, nous sommes devenus de plus en plus conscients de l'intérêt plus vaste que nos forêts et nos arbres présentent à l'échelle mondiale, comme en témoignent les éditions les plus récentes de *l'Évaluation des ressources forestières mondiales* (FRA) de la FAO. Le rapport sur *La situation des forêts du monde 2018* vient compléter cette dernière par une quantification détaillée de la contribution des forêts aux ODD. J'espère qu'elle répondra à vos attentes.



José Graziano da Silva
Directeur général de la FAO

MESSAGES CLÉS

→ **Si nous voulons atteindre nos objectifs mondiaux, nous devons agir sans attendre pour assurer la pérennité des forêts de la planète.** Il est grand temps de nous préoccuper de nos forêts, dont la superficie diminue de jour en jour.

En arrêtant de déboiser, en gérant les forêts de manière durable, en restaurant celles qui sont dégradées et en augmentant la superficie forestière mondiale, on pourra épargner à la planète et à ses habitants des conséquences potentiellement dommageables. Les États doivent favoriser une approche globale qui promeut les avantages retirés des forêts et des arbres, en faisant participer toutes les parties concernées.

→ **Les effets des forêts et des arbres s'exercent sur de nombreux ODD.** De la lutte contre la pauvreté et la faim à la préservation de la biodiversité, en passant par l'atténuation du changement climatique, les forêts et les arbres ont des effets qui vont bien au-delà de l'ODD15 et contribuent à la réalisation de plusieurs objectifs et cibles du Programme 2030. Une gestion forestière durable présente des avantages à la fois pour les communautés urbaines et pour les communautés rurales, et est essentielle pour assurer un avenir sain et productif à la planète. Les stratégies mises en œuvre pour réaliser les ODD devraient examiner systématiquement les interactions avec les forêts et les arbres.

→ **Il est temps de prendre conscience que les questions relatives à la sécurité alimentaire, à l'agriculture et aux forêts ne peuvent plus être traitées isolément.** L'agriculture durable a besoin de forêts saines et productives. Les forêts et les arbres fournissent à des centaines de millions de personnes de la nourriture, de l'énergie et des revenus, et jouent un rôle de filet de sécurité pendant les périodes difficiles. Pour réaliser l'ambition affichée de longue date d'éliminer la faim et la pauvreté, les ministères sectoriels doivent assurer la cohérence globale des politiques nationales, en intégrant les différentes stratégies et en opérant des arbitrages. Les mesures portant sur les forêts, l'agriculture, l'alimentation, l'utilisation des terres, le développement rural et le développement national doivent être élaborées de façon intégrée si l'on veut mener à bien le Programme 2030.

→ **Pour atteindre en premier lieu les plus défavorisés, nous devons emprunter la voie forestière et donner aux intéressés les moyens de devenir les agents du changement.** Environ 40 pour cent des ruraux en situation d'extrême pauvreté – soit quelque 250 millions de personnes – vivent dans des zones de forêt ou de savane. Les mesures garantissant les droits fonciers des populations pauvres et vulnérables, et notamment des peuples autochtones, des paysans sans terre, des femmes rurales et des jeunes, ont un grand rôle à jouer dans l'élimination de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire. En misant sur ces agents du changement, on encouragera l'entrepreneuriat et la gestion durable des forêts.

→ **Les approches paysagères font entrer la durabilité en ligne de compte.** Nourrir une population mondiale croissante tout en prenant soin de notre unique planète nécessite des approches paysagères qui préservent et utilisent de manière durable les services écosystémiques, protègent les moyens d'existence et s'attaquent aux problèmes de sécurité alimentaire, tout en permettant une adaptation aux effets du changement climatique. L'intégration d'approches paysagères dans les stratégies nationales et les priorités de développement contribue à dessiner les forêts de demain.

→ **Un cadre cohérent, qui soit propice aux partenariats et à la participation des acteurs intéressés aux questions forestières.** Intégrer les forêts dans des stratégies de développement durable nécessite des partenariats efficaces et un engagement du secteur privé. Des cadres juridiques clairs, la participation des communautés et une action publique cohérente qui ménagent les intérêts des différents protagonistes font partie de l'environnement porteur qu'il faut instaurer. Les politiques doivent inciter les entreprises et les petits producteurs à pratiquer une gestion durable des forêts, s'attaquer aux obstacles potentiels à l'investissement et faire en sorte qu'on n'ait plus de motif de déboiser. Il est essentiel que les entreprises assument la responsabilité du «zéro déboisement».

→ **Une ville saine a besoin d'arbres.**

Compte tenu de l'urbanisation croissante, les arbres, les parcs et les forêts sont des éléments incontournables pour les urbanistes chargés d'aménager les villes durables de demain et les paysages périurbains. Lutte contre la pollution, ombre et bienfaits pour la santé, les espaces verts sont indispensables au bien-être des citoyens, plus nombreux que les ruraux à l'échelle mondiale. Dans les zones urbaines, les arbres et les espaces verts sont également corrélés à une diminution de l'obésité infantile et à une baisse de la criminalité, ce qui montre bien les liens qui existent entre les forêts et les arbres et de nombreuses cibles du Programme 2030.

→ **Des données probantes sont indispensables pour faire apparaître la vraie valeur des forêts dans le programme 2030.**

En investissant dans un suivi aux niveaux national et infranational, les États auront une idée plus précise des effets sociaux, économiques et environnementaux des forêts et des arbres sur l'ensemble des ODD. Ces informations seront cruciales pour définir des incitations et opérer des arbitrages entre les secteurs, concevoir des initiatives en faveur des forêts et de la sécurité alimentaire, élaborer des filets de protection sociale bien dosés, investir dans la technologie et l'innovation, et déterminer le soutien à apporter aux différents secteurs de l'économie.

A photograph showing a person from behind, walking away on a dirt path through a dense forest. The person is wearing a light-colored long-sleeved shirt and dark pants, and is carrying a large, round, yellow container on their head. The path is surrounded by tall, thin trees and lush green vegetation. The lighting is natural, suggesting daytime. The overall scene conveys a sense of rural life and forest management.

BURUNDI

La situation des forêts du monde 2018 met en lumière les liens profonds qui existent entre les forêts et de nombreux objectifs et cibles du Programme 2030. Cette photo montre un projet de la FAO visant à protéger les écosystèmes du bassin de la rivière Kagera, un exemple de bonne pratique pour garantir la disponibilité et la gestion durable des ressources en eau (ODD6).
©FAO

RÉSUMÉ

Dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, les pays s'engagent à se saisir des défis complexes d'aujourd'hui: éliminer la faim et la pauvreté, faire face au changement climatique, améliorer la résilience des communautés, favoriser une croissance inclusive et gérer de manière durable les ressources naturelles de la planète. Les 17 objectifs de développement durable (ODD), les 169 cibles et les 230 indicateurs de ce programme définissent précisément ce que les pays doivent obtenir dans un délai donné, et un suivi régulier des réalisations permet de mesurer les progrès accomplis. D'une portée universelle, ils invitent à adopter des approches globales et participatives, pour réunir toutes les parties prenantes et veiller à ce que «personne ne soit laissé pour compte».

À l'heure où les États cherchent comment utiliser au mieux les initiatives nationales

pour obtenir un changement transformationnel, *La situation des forêts du monde 2018* (SOFO 2018) analyse le rôle que les forêts et les arbres – et les personnes qui les utilisent et les gèrent – peuvent jouer dans cette démarche et comment ils peuvent aider les pays à atteindre leurs objectifs et à construire un avenir meilleur. Cette nouvelle édition met en lumière les liens profonds et réciproques qui existent entre les forêts et de nombreux objectifs et cibles du Programme 2030, permettant aux responsables de l'élaboration des politiques d'équilibrer plus justement les mesures, les investissements et les partenariats en faveur de la sécurité alimentaire, de la réduction de la pauvreté et de la conservation de l'environnement, pour, au final, définir des voies de développement durable.

Les forêts et les arbres apportent des contributions vitales à la fois aux populations et à la planète, en renforçant les moyens d'existence, en purifiant l'air et

l'eau, en préservant la biodiversité et en offrant des solutions pour faire face au changement climatique.

Les forêts sont une source de nourriture, de remèdes et de combustible pour plus d'un milliard de personnes. Outre qu'elles concourent aux mesures prises face au changement climatique ainsi qu'à la protection des sols et des ressources en eau, les forêts abritent plus des trois quarts de la biodiversité terrestre, fournissent de nombreux produits et services qui contribuent au développement socioéconomique, et revêtent une importance particulière pour des centaines de millions de personnes qui

vivent en milieu rural, et notamment bon nombre des plus pauvres dans le monde.

Cependant, la population mondiale devrait passer de quelque 7,6 milliards d'individus aujourd'hui à près de 10 milliards à l'horizon 2050. La demande alimentaire mondiale correspondante – dont la croissance est estimée à 50 pour cent sur cette période – exerce une pression énorme sur les modes d'utilisation des terres productives, en particulier dans les pays en développement, qui concentrent l'immense majorité des plus de 800 millions de personnes touchées par la pauvreté et la

ENCADRÉ 8 LES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX (PFNL), SOURCE DE DIVERSITÉ NUTRITIONNELLE

Une enquête sur les contributions des aliments forestiers sauvages aux régimes alimentaires qui a été menée sur 37 sites dans 24 pays tropicaux a révélé que plus de la moitié des ménages échantillonnés prélevaient ce type de produits pour leur consommation personnelle. Sur 13 sites, la proportion de poisson et de viande provenant des forêts était supérieure à celle issue de l'élevage et de l'aquaculture. Sur 11 sites, les ménages tiraient une plus grande part de leurs fruits et légumes des forêts que de l'agriculture. Dans les endroits où les aliments forestiers sont consommés en grandes quantités, leur contribution à l'adéquation des régimes alimentaires est notable (Rowland *et al.*, 2017).

Au Cameroun, les fruits de la forêt apportent des macronutriments et des micronutriments importants, qui sont par ailleurs absents des régimes alimentaires des familles rurales. Par exemple, 200 grammes de moabi (*Baillonella toxisperma*) ou de noix de mubala (*Pentaclethra macrophylla*) peuvent apporter 100 pour cent des besoins journaliers en fer et en zinc des enfants âgés d'un à trois ans (Fungo *et al.*, 2015); on constate une corrélation statistiquement significative entre le couvert forestier et la diversité alimentaire des enfants dans les communautés de 21 pays africains (Ickowitz *et al.*, 2014).

Les chenilles des forêts, très communes dans de nombreuses régions du monde, contribuent aux régimes alimentaires locaux. Leur teneur en protéines et en matières grasses et leur apport en énergie par unité sont plus élevés que ceux de la viande ou du poisson. Des recherches menées à Bangui (République centrafricaine) ont montré que 100 g d'insectes cuits apportaient plus de 100 pour cent des besoins journaliers en vitamines et en minéraux (Durst *et al.*, 2010). De même, une étude portant sur quatre villages au Gabon a permis de constater que les aliments forestiers contribuaient pour 82 pour cent aux protéines, pour 36 pour cent à l'apport total de vitamine A et pour 20 pour cent à l'apport de fer (Blaney *et al.*, 2009).

ENCADRÉ 15 RÔLE DES FORÊTS DANS LA SÉCURITÉ DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU DANS LES ZONES ARIDES

Plus d'un tiers de la population mondiale vit dans des zones arides, lesquelles représentent 35 pour cent de la superficie terrestre totale. Ces populations sont tributaires des forêts et des arbres hors forêt pour leur sécurité alimentaire, leurs moyens d'existence et leur approvisionnement en eau. Une gestion appropriée des zones arides – y compris par un reboisement et une remise en état – qui tiendrait également compte des effets du couvert forestier sur l'hydrologie pourrait donc apporter des avantages considérables à des milliards d'êtres humains.

Les arbres autochtones disséminés sur les 350 millions d'hectares de terres arides en Afrique jouent le rôle de «collecteurs d'eau» dans le paysage, et contribuent à augmenter la capacité des sols à stocker l'eau et à alimenter les nappes souterraines. Comme indiqué dans l'étude de cas présentée au chapitre 3, le Burkina Faso est vulnérable face à la sécheresse, et une récente étude sur les systèmes d'agroforesterie des forêts-parcs du pays a permis de constater que la capacité d'infiltration des sols dans les zones où pousse le karité (*Vitellaria paradoxa*) – l'espèce dominante – était cinq fois supérieure à celle des espaces à découvert. En d'autres termes, une plus grande quantité d'eau de pluie s'infiltrait dans le sol au lieu de ruisseler en surface.

Les précipitations dans les zones tropicales semi-arides étant de courte durée mais intenses, on estime que, sans les arbres, au moins 71 pour cent des terres seraient soumises au ruissellement de surface, qui entraîne une érosion et une dégradation des sols.

Ce type de systèmes arborés est bien adapté aux conditions arides et tire le meilleur profit des rares précipitations. En outre, leurs systèmes racinaires très étendus favorisent l'alimentation des nappes souterraines en raison du processus d'écoulement préférentiel (l'eau pénétrant dans le sol par les larges pores créés par les racines et la faune édaphique). Les arbres réduisent également les pertes d'eau dues à l'évaporation à la surface du sol, et préservent ce dernier en limitant l'érosion et en apportant des nutriments par l'intermédiaire de la couverture de feuilles mortes et de la matière organique.

La densité des arbres, le couvert arboré et la répartition géographique des arbres dans les zones arides font partie des principales variables qui influent sur l'hydrologie. Il convient de trouver un équilibre entre les effets positifs (meilleure infiltration et écoulement préférentiel) des arbres et leurs effets négatifs (augmentation de l'évapotranspiration), à l'aide de techniques de gestion appropriées consistant par exemple à les éclaircir ou à les élaguer. Dans ces conditions, il a été établi qu'un couvert arboré de 5 à 10 pour cent améliorerait les disponibilités en eau.

SOURCES: Tobella, 2014; Ilstedt *et al.*, 2016.

faim. Le déboisement, essentiellement pratiqué aux fins de conversion des terres forestières en zones de cultures et d'élevage, menace non seulement les moyens d'existence des forestiers, des communautés forestières et des peuples autochtones, mais

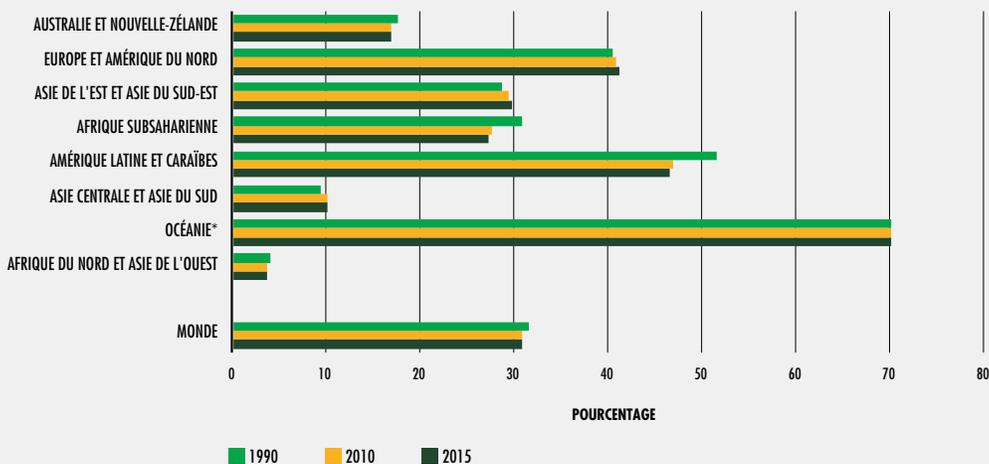
aussi la diversité de la vie sur notre planète. Les changements d'affectation des terres entraînent la perte d'habitats précieux, une dégradation des terres, une érosion des sols, une diminution des réserves d'eau potable et l'émission de carbone dans l'atmosphère.

Déterminer comment on peut augmenter la production agricole et améliorer la sécurité alimentaire sans réduire la superficie forestière constitue l'un des plus grands défis de notre temps.

Pour permettre à la forêt d'apporter des solutions de développement durable, il est essentiel de disposer d'éléments probants. L'importance des forêts et des arbres pour la santé et la prospérité de notre planète est universellement reconnue, mais elle pourrait être bien plus profondément enracinée qu'on ne l'imaginait. Approuvés par la Commission de statistique de l'ONU en mars 2016, les 230 indicateurs du Programme 2030 ont été conçus pour aider les pays à mesurer

les progrès accomplis dans la réalisation de leurs objectifs, tout en leur permettant de tirer des enseignements de leurs expériences et de déterminer les domaines prioritaires auxquels allouer des ressources. Plusieurs indicateurs de l'ODD15 portent sur les forêts, en particulier sur le suivi de la superficie boisée et de la proportion de forêts gérées durablement. *L'Évaluation des ressources forestières mondiales*, qui est coordonnée par la FAO, a permis de déterminer que la superficie forestière était passée de 31,6 pour cent à 30,6 pour cent des terres émergées entre 1990 et 2015, mais que le rythme des pertes s'était ralenti ces dernières années.

FIGURE 24 PART RELATIVE DU COUVERT FORESTIER SUR L'ENSEMBLE DES TERRES ÉMÉRGEES, EN 1990, 2010 ET 2015



NOTE: *Sauf Australie et Nouvelle-Zélande.

SOURCE: Adapté de l'ONU, 2017a.

FIGURE 26 PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LE SENS D'UNE GESTION DURABLE DES FORÊTS POUR CHACUN DES SOUS-INDICATEURS DE L'INDICATEUR 15.2.1, PAR GROUPE RÉGIONAL POUR LES ODD

Groupement régional pour les ODD	Taux de variation net de la superficie forestière	Stock de biomasse aérienne dans les forêts	Proportion de la superficie forestière située dans des aires protégées juridiquement établies	Proportion de la superficie forestière assortie de plans d'aménagement forestier à long terme	Superficie forestière dont la gestion est certifiée par des systèmes de vérification indépendants
Monde	●	●	●	●	●
Amérique du Nord	●	●	●	●	●
Europe	●	●	●	●	●
Amérique latine et Caraïbes	●	●	●	●	●
Asie centrale	●	●	●	●	●
Asie du Sud	●	●	●	●	●
Asie de l'Est	●	●	●	●	●
Asie du Sud-Est	●	●	●	●	●
Asie de l'Ouest	●	●	●	●	●
Afrique du Nord	●	●	●	●	●
Afrique subsaharienne	●	●	●	●	●
Océanie, sauf Australie et Nouvelle-Zélande	●	●	●	●	●
Australie et Nouvelle-Zélande	●	●	●	●	●
Pays en développement sans littoral	●	●	●	●	●
Pays les moins avancés (PMA)	●	●	●	●	●
Petits États insulaires en développement (PEID)	●	●	●	●	●

NOTE: L'indicateur est présenté sous la forme d'un tableau de bord dont les pastilles de couleur indiquent les progrès accomplis pour chacun des cinq sous-indicateurs. Le vert, le jaune et le rouge donnent le sens et le taux de variation.
SOURCE: FAO, FRA, 2015a.

- Variation positive
- Variation nulle/faible
- Variation négative
- Aucune superficie certifiée

TABLEAU 1 RÉPARTITION DES RURAUX VIVANT AVEC MOINS DE 1,25 USD PAR JOUR ET RÉSIDANT DANS LES FORÊTS ET SAVANES TROPICALES OU AUX ALENTOURS

	Afrique	Amérique latine	Asie	Total des zones tropicales
Population forestière (en millions)	284	85	451	820
Population forestière vivant avec moins de 1,25 USD par jour (en millions)	159	8	84	251
Population forestière vivant avec moins de 1,25 USD par jour, en pourcentage du total de la population rurale vivant avec moins de 1,25 USD par jour	50%	82%	27%	40%

SOURCE: FIDA, 2016; Chomitz *et al.*, 2007.

Certains éléments quantitatifs indiquent que les forêts sont gérées de manière plus durable et que les forêts et les arbres contribuent à la réalisation des ODD portant sur les moyens d'existence et la sécurité alimentaire de nombreux ruraux pauvres, sur l'accès à une énergie abordable, sur la croissance économique durable et l'emploi (dans le secteur structuré), sur la consommation et la production durables, et sur l'atténuation du changement climatique, ainsi que sur la gestion durable des forêts.

Les plus défavorisés vivent souvent dans les forêts et alentour. Les moyens d'existence et la sécurité alimentaire de nombreux ruraux pauvres dans le monde dépendent de la vitalité des forêts et des arbres.

Les éléments dont on dispose indiquent que 40 pour cent environ des ruraux en situation d'extrême pauvreté – soit quelque 250 millions de personnes – vivent dans des zones de forêt ou de savane. L'accès aux produits et aux biens et services forestiers est un élément fondamental des moyens d'existence et de la résilience des ménages les plus pauvres, car il joue le rôle de filet

de sécurité dans les temps difficiles. Certaines études indiquent que les forêts et les arbres pourraient représenter 20 pour cent environ du revenu des ménages ruraux dans les pays en développement (en leur procurant un revenu monétaire ou en leur permettant de satisfaire des besoins de base). On estime que les produits forestiers non ligneux (PFNL) apportent des aliments, un revenu et une diversité nutritionnelle à une personne sur cinq dans le monde, notamment aux femmes, aux enfants, aux paysans sans terre et à d'autres personnes en situation de vulnérabilité.

La qualité de l'eau, essentielle à la santé et à la vie des populations rurales comme urbaines, est directement liée à la gestion des forêts. Les changements dans la couverture, l'utilisation et la gestion des sols ont de graves conséquences sur l'approvisionnement en eau des pays. Les trois quarts de l'eau douce de la planète proviennent de bassins-versants boisés, or les travaux de recherche montrent que

40 pour cent des 230 principaux bassins-versants du monde ont perdu plus de la moitié de leur couvert forestier d'origine. Cela étant, la superficie forestière gérée dans un but de conservation des eaux et des sols a augmenté à l'échelle mondiale ces 25 dernières années et, en 2015, un quart des forêts était géré à l'une au moins de ces fins.

La modernisation du secteur traditionnel de la dendroénergie pourrait améliorer les moyens d'existence, créer des filières pérennes et libérer des ressources à investir dans la gestion durable des forêts.

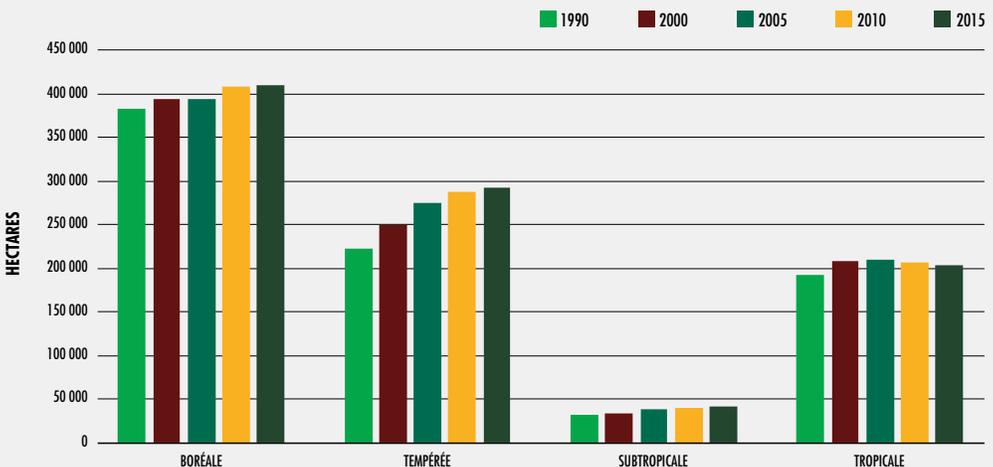
Rien peut-être n'illustre mieux le potentiel des forêts que le fait que le bois coupé repousse. Environ un tiers de la population mondiale, soit quelque 2,4 milliards de personnes, utilise du bois pour ses besoins

énergétiques de base (cuisiner, faire bouillir l'eau, se chauffer, etc.). Globalement, les forêts fournissent quelque 40 pour cent de l'énergie renouvelable mondiale sous la forme de combustible ligneux – autant que les énergies solaire, hydroélectrique et éolienne combinées. Il faut maintenant mettre l'accent sur une production de combustible ligneux plus durable, pour limiter la dégradation des forêts, et plus propre et efficiente, pour améliorer la santé de millions de personnes, en particulier des femmes et des enfants.

Les mesures prises à l'échelle mondiale face au changement climatique – qu'il s'agisse d'adaptation, d'atténuation ou de résilience – doivent être davantage axées sur les forêts.

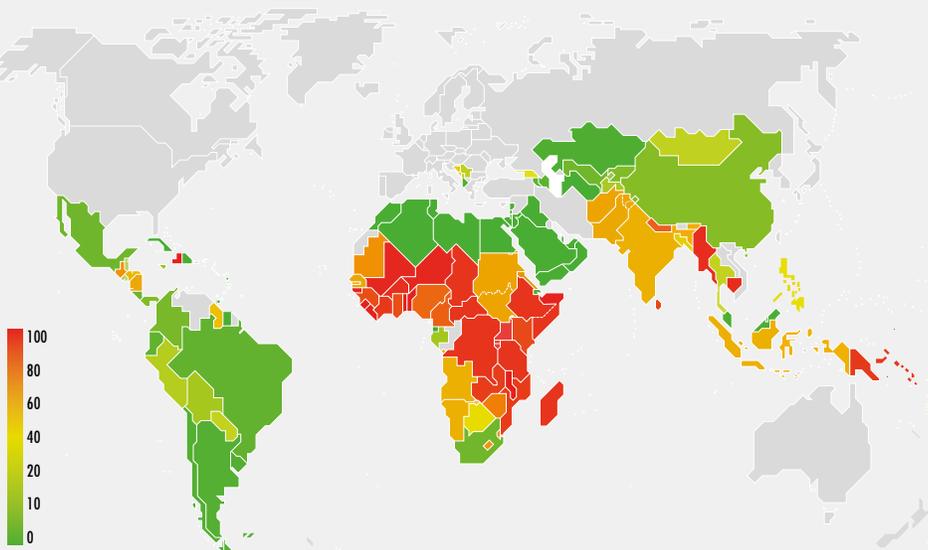
Comme le souligne l'Accord de Paris sur les

FIGURE 6 ÉVOLUTION DE LA GESTION DES FORÊTS AUX FINS DE PROTECTION DES EAUX ET DES SOLS, PAR TYPE DE FORÊT



SOURCE: FAO, 2015a.

FIGURE 8 POURCENTAGE DES MÉNAGES TRIBUTAIRES DE COMBUSTIBLES LIGNEUX POUR LA CUISSON DES ALIMENTS



NOTE: La frontière définitive entre la République du Soudan et la République du Soudan du Sud n'a pas encore été déterminée.

SOURCE: FAO, 2014.

changements climatiques conclu en 2015, les forêts et les arbres jouent un rôle déterminant dans l'accumulation de gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère. Agissant comme des puits de carbone, ils absorbent l'équivalent de quelque 2 milliards de tonnes de dioxyde de carbone chaque année. Cependant, le déboisement est la deuxième cause du changement climatique après l'utilisation de combustibles fossiles et représente près de 20 pour cent de l'ensemble des émissions de GES – plus que le secteur mondial du transport. Une gestion efficace des forêts peut renforcer la résilience et les capacités

d'adaptation aux catastrophes naturelles liées au climat, d'où l'importance d'intégrer des mesures de cet ordre dans les stratégies nationales de réduction des risques de catastrophe. La réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts, et le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et du renforcement des stocks de carbone forestier (REDD+) seront essentiels à l'action mondiale contre le changement climatique. Les 25 pays disposant des couverts forestiers les plus importants ont tous incorporé des initiatives d'atténuation liées aux forêts (diminution du déboisement et de la

dégradation des forêts, boisement, renforcement des stocks de carbone forestier, conservation et agroforesterie) dans leurs mesures d'atténuation adaptées au pays (MAAP) et leurs contributions déterminées au niveau national (CDN).

Des éléments probants qualitatifs montrent que les forêts et les arbres apportent aussi d'importantes contributions aux ODD par l'intermédiaire du secteur informel, de l'agroforesterie, des possibilités d'autonomisation des femmes, de la gestion durable des ressources hydriques, du tourisme, des villes durables, de l'adaptation au changement climatique, et de la lutte contre la dégradation des terres et la perte de biodiversité. Le tourisme de nature, par exemple, croît trois fois plus rapidement que le secteur touristique dans son ensemble, et représente désormais 20 pour cent environ du marché mondial. L'intégration d'espaces verts et arborés dans l'aménagement urbain est également

de plus en plus courante, et des études montrent que cette évolution est corrélée à une réduction de l'obésité et à une baisse de la criminalité, bien qu'il reste difficile de mesurer et d'évaluer ce type d'avantages. Compte tenu de l'urbanisation croissante et du changement climatique, la conception, la planification et la gestion des espaces verts urbains, notamment les forêts et les arbres, devraient être intégrées dans l'aménagement des villes dès les premiers stades. Le rôle des forêts et des arbres devrait être pris en compte dans les politiques d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets.

Pour réaliser les ODD, il est essentiel de lier les questions agricoles et forestières dans l'élaboration des politiques nationales de développement. L'agriculture durable a besoin de forêts saines et productives. Les forêts et les arbres soutiennent la

ENCADRÉ 20 DÉPENSES LIÉES AU TOURISME DE NATURE AU COSTA RICA

Le Costa Rica est considéré comme le chef de file mondial de l'écotourisme. En 2016, le pays a accueilli 2,9 millions de touristes non résidents, qui ont dépensé en moyenne 1 309 USD. D'après l'Institut costaricien du tourisme, 66 pour cent des visiteurs ont cité l'écotourisme dans les principales raisons de leur venue dans le pays. Le montant des dépenses au moins partiellement liées au tourisme de nature en 2016 est donc estimé à 2,5 milliards d'USD (2,9 millions de visiteurs x 1 309 USD / visiteur x 0,66), soit 4,4 pour cent du produit intérieur brut (PIB) du Costa Rica.

En 2015, on a recensé 1 million environ de visiteurs non résidents dans les zones de conservation des forêts. En prenant comme hypothèse des dépenses moyennes par visiteur, on arrive à un montant total de 1,31 milliard d'USD (soit 2,5 pour cent du PIB du Costa Rica) dépensé dans le cadre de visites dans les zones de conservation des forêts – montant maximal étant donné que ces personnes sont susceptibles d'avoir visité d'autres endroits pendant leur séjour. En outre, 0,9 million de résidents ont visité des zones de conservation des forêts.

SOURCE: Instituto Costarricense de Turismo (ICT). www.ict.go.cr/en/statistics/tourism-figures.html

durabilité de l'agriculture en stabilisant les sols et le climat, en régulant les flux hydrologiques, en donnant de l'ombre ou un abri et en offrant un habitat aux pollinisateurs et aux prédateurs naturels des organismes nuisibles agricoles, entre autres exemples. Intégrés dans les paysages agricoles, les forêts et les arbres peuvent améliorer la productivité agricole.

Ils contribuent aussi à la sécurité alimentaire de centaines de millions de personnes, pour lesquelles ils constituent d'importantes sources de nourriture, d'énergie et de revenu pendant les périodes difficiles.

Le renforcement de cadres juridiques reconnaissant et garantissant aux communautés locales et aux petits exploitants des droits d'accès aux forêts et aux arbres contribuera considérablement aux grands objectifs d'élimination de la pauvreté et de durabilité poursuivis à l'échelle mondiale. Au total,

1,5 milliard de personnes appartenant à des populations locales et autochtones disposent de droits sur les ressources forestières garantis dans le cadre de régimes fonciers communautaires. Il y a de grands avantages à donner aux populations locales dépositaires de savoirs traditionnels la possibilité d'infléchir les décisions prises dans le sens d'une concrétisation des cibles des ODD. Lorsqu'elles disposent de droits clairs et garantis, les personnes sont davantage susceptibles d'adopter une approche à long terme de la gestion forestière, car elles savent qu'elles, ou leurs descendants, en tireront avantage.

Le chapitre 3 met en lumière la longue expérience acquise au Népal en matière de gestion communautaire des forêts, approche qui a été adoptée par de nombreux autres pays, notamment en Asie et en Amérique

latine. Dans les endroits où la précarité des régimes fonciers pose un problème critique, des cadres tels que les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale contribuent à donner une certaine sécurité. À l'avenir, il faudra tirer les enseignements des expériences positives en matière de gestion communautaire des forêts, prendre conscience de l'importance de l'appui scientifique et technique, de la formation, du renforcement des capacités et de l'accès aux marchés, aux informations sur les marchés et à des ressources financières adéquates, ainsi que de la nécessité de définir clairement les droits et les responsabilités des différentes parties. L'ensemble de ces mesures devront être mises en place si l'on veut pouvoir renforcer les solutions de développement durable qu'apportent les forêts.

L'accès à la terre, aux ressources et aux investissements dans les forêts et dans les activités connexes peut faire des femmes, des jeunes et des entrepreneurs ruraux des agents de la transformation qui conduit à un monde durable. Le renforcement des droits fonciers offre l'occasion d'améliorer l'équité d'accès des hommes et des femmes aux forêts et aux arbres, et permet d'encourager une approche durable, à long terme, de la gestion forestière. Les études mettent en évidence l'importance des femmes entrepreneuses, notamment dans le secteur informel, ainsi que leur rôle moteur dans la gestion communautaire et participative des forêts. L'esprit d'initiative et l'énergie des jeunes sont tout aussi essentiels pour l'avenir du secteur. En misant sur la

ENCADRÉ 5 GARANTIR LES DROITS AFIN D'AUGMENTER LES REVENUS TIRÉS DES FORÊTS EN INDE, AU GUATEMALA ET AU MEXIQUE

En Inde, en 2009, le village de Mendha Lekha dans le district de Gadchiroli (État du Maharashtra) a réussi à obtenir des droits forestiers communautaires garantis dans le cadre de la loi sur les droits forestiers de 2006. Après cela, le village a élaboré un plan d'aménagement forestier et a pris le contrôle du commerce du bambou, lequel était auparavant géré par le Département des forêts. Le village de Mendha Lekha a tiré plus de 150 000 USD des ventes de bambou entre 2011 et 2014. Ces gains ont permis de payer aux ouvriers forestiers des salaires supérieurs à ceux du Département des forêts, et les profits réalisés ont été investis dans diverses activités de développement rural et de protection sociale (Centre for Civil Society, 2015).

Au Guatemala, les entreprises forestières communautaires gèrent plus de 420 000 hectares de terres dans la Réserve de biosphère Maya, et reçoivent le soutien d'organisations non gouvernementales, de donateurs et d'organismes publics. Chaque entreprise s'est vu octroyer des concessions forestières par le gouvernement; en un an (d'octobre 2006 à septembre 2007), les ventes de bois d'œuvre certifié ont rapporté 4,75 millions d'USD, et celles de produits forestiers non ligneux (PFNL), 150 000 USD. L'emploi créé par les entreprises forestières a bénéficié directement à 10 000 personnes et indirectement à 60 000 personnes. Les ouvriers ont en outre reçu le double de leur salaire habituel (WRI, 2008).

Au Mexique, les réformes constitutionnelles de 1992 ont reconnu officiellement aux communautés l'ensemble des droits sur leurs forêts (hormis celui de vendre les terres). En 1997, le gouvernement a lancé un grand programme destiné à aider les communautés à développer leurs entreprises forestières. Plus de 2 300 communautés gèrent maintenant leurs forêts afin de produire du bois d'œuvre, lequel procure des revenus substantiels à la collectivité et aux ménages. Certaines communautés disposent désormais des capacités nécessaires pour gérer des activités industrielles complexes; les entreprises sont devenues compétitives sur le marché international et exportent des produits ligneux vers les États-Unis d'Amérique. Les profits sont investis dans l'éducation des enfants, en vue de préparer une nouvelle génération de gestionnaires diplômés de l'université (Consejo Civil Mexicano para la Silvicultura Sostenible, 2014).

Des études menées dans le centre et le sud de l'État de Quintana Roo montrent que la production et la transformation du bois d'œuvre génèrent des revenus qui permettent aux familles appartenant à des communautés détenant des droits sur leurs forêts de sortir de la pauvreté (Ellis *et al.*, 2015).

formation, le renforcement des capacités et le développement des organisations de producteurs, on pourra aider les jeunes à voir qu'ils peuvent vivre de la forêt et les persuader ainsi de résister à l'appel d'une migration aléatoire. L'investissement dans le secteur non structuré – par une augmentation de l'activité économique, une amélioration des conditions d'emploi et une

incitation à adopter une approche plus durable de la gestion forestière – peut produire des effets favorables qui se propageront des forêts aux exploitations agricoles, puis aux villes et aux grandes agglomérations. Offrir aux petits exploitants et aux communautés des incitations économiques à gérer les arbres des terres forestières devrait s'avérer bénéfique.

Un environnement porteur est essentiel pour attirer le secteur privé vers des activités qui promeuvent la durabilité. Les secteurs forestiers structurés et non structurés comprennent de nombreuses microentreprises et petites entreprises, qui côtoient quelques très grandes sociétés. À petite échelle, les priorités sont souvent de proposer des formations visant à améliorer les pratiques de gestion des terres, de promouvoir l'agroforesterie, de développer les organisations de producteurs, de faciliter l'accès aux marchés et de mettre à disposition des mécanismes financiers adaptés. À plus grande échelle, il peut être nécessaire de s'attaquer aux obstacles potentiels à l'investissement, qui sont souvent d'ordre financier ou liés aux infrastructures. Les interventions des

pouvoirs publics associeront probablement des approches réglementaires et des incitations à démarrer des activités qui ne relèvent pas nécessairement du marché, telles que les services écosystémiques et la gestion durable des forêts. Parallèlement, il sera important de s'attaquer aux obstacles potentiels à l'investissement et d'éliminer les incitations au déboisement. Les partenariats avec le secteur privé seront déterminants pour élaborer des initiatives de gouvernance privée, telles que les systèmes de certification volontaire et les engagements en faveur de filières «zéro déboisement».

Pour réaliser l'ambition affichée de longue date d'éliminer la faim et la pauvreté et de bâtir un

ENCADRÉ 14 SÉCURISATION DES DROITS FONCIERS DES FEMMES SUR LES TERRES FORESTIÈRES AU NÉPAL

On recense 6,61 millions d'hectares de terres forestières au Népal. Un quart environ de cette superficie est géré dans le cadre de systèmes de foresterie communautaire, dont tirent profit quelque 35 pour cent de la population totale (qui compte 29 millions de personnes). En tout, plus de 19 000 groupes, dont 1 072 composés uniquement de femmes, ont lancé des initiatives de foresterie communautaire (Gouvernement du Népal, 2017). Jusqu'en 2009, les hommes, en tant que chefs de famille, disposaient de droits sur les terres forestières du fait de leur appartenance à des groupes communautaires d'utilisateurs des forêts. Cependant, le cadre réglementaire actuel autorise les époux à être conjointement membres de ces groupes, dans lesquels, par ailleurs, la moitié des postes à responsabilité sont réservés aux femmes (MOFC, 2008). À ce jour, 62 032 femmes sont ainsi entrées dans les organes de décision de groupes forestiers communautaires; elles y occupent 30 pour cent environ des postes (Pathak, 2016). Dans certains cas, les femmes ont obtenu de fait des droits sur les terres forestières après l'émigration des hommes (Giri et Darnhofer, 2010, Djoudi et Brockhaus, 2011).

La politique du Népal en matière de foresterie communautaire est globalement considérée comme l'une des plus progressistes, car elle garantit aux femmes les mêmes droits qu'aux hommes en matière de gestion et d'utilisation des forêts communautaires. En outre, les groupes forestiers composés uniquement de femmes offrent de nombreux exemples de réussites.

monde durable, le Programme 2030 appelle les ministères sectoriels à changer de méthode de travail et à coordonner leurs politiques respectives à l'échelle nationale. Si l'on veut parvenir à un développement durable, il faudra synchroniser les mesures portant sur les forêts, l'agriculture, l'alimentation, l'utilisation des terres, le développement rural et le développement national. Les facteurs déterminants varient considérablement selon les pays et les régions, mais les décideurs publics doivent reconnaître la nécessité de réaliser des arbitrages, et prendre des mesures concrètes pour mieux harmoniser les différents objectifs et les diverses structures d'incitation. Cette approche intégrée est indispensable pour progresser dans la réalisation des

cibles des ODD. La création de plateformes de mise en œuvre des ODD réunissant les principaux secteurs qui utilisent et gèrent les ressources naturelles est l'un des moyens de parvenir à une coordination intersectorielle et de surmonter les difficultés rencontrées par les gouvernements dont les ministères et organismes sont organisés par secteur et disposent de leurs propres ressources et systèmes de responsabilités. Ces plateformes permettraient aux différents ministères et organismes publics et aux autres parties prenantes clés de se concerter et de coordonner leurs actions, en s'attachant à réaliser les ODD et à tirer parti des liens réciproques, à recenser et à lever les obstacles au changement et à suivre les progrès accomplis. ■

ENCADRÉ 13 AUGMENTATION DU NIVEAU D'EMPLOI, HAUSSE DES REVENUS ET RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES DES FEMMES DANS LE SECTEUR DU KARITÉ EN AFRIQUE DE L'OUEST

Huit pays d'Afrique de l'Ouest ont exporté au total 350 000 tonnes de beurre de karité en 2008, pour une valeur de 87,5 millions d'USD (aux prix de 2008). D'après les informations communiquées, entre 4 millions et 5 millions de femmes participent à la récolte, à la transformation et à la commercialisation des noix ou du beurre de karité. Ces activités représentent 80 pour cent des revenus de ces femmes (Ferris *et al.*, 2001, cité dans FAO, 2011a).

Ce secteur n'est pas seulement à l'origine d'une augmentation de l'emploi et des revenus des femmes, il permet à ces dernières de renforcer leurs capacités et d'accroître leurs connaissances en matière de valorisation des produits à base de karité. Depuis 2013, avec le soutien de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) et de l'Organisation inter-églises de coopération au développement aux Pays-Bas, l'Alliance mondiale du karité a formé plus de 51 000 femmes récoltantes aux meilleures pratiques en matière de transformation et de stockage des amandes de noix de karité. Sur la même période, plus de 28 000 femmes appartenant à 880 groupes de femmes ont en outre été mises en relation avec des acheteurs et ont signé des contrats portant sur quelque 1 945 millions de tonnes d'amandes de noix de karité.

SOURCE: www.globalshea.com/news/past/140/Success-Story-Empowering-the-West-African-Shea-Industry



NÉPAL

Au Népal, plus de 1 000 groupes de foresterie communautaire sont composés de femmes uniquement. Parvenir à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes est au cœur de l'ODD5.

©FAO

ÉTUDES DE CAS PAR PAYS: ACCOMPLISSEMENTS ET DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Les études de cas montrent que les forêts et les arbres ont contribué au développement durable dans des cas de figure très différents. Elles apportent un éclairage sur les progrès accomplis dans des situations très diverses sur la voie du développement durable, et sur les problèmes pratiques rencontrés par tel ou tel pays pour mettre en œuvre un programme de gestion des forêts et autres zones boisées.

Burkina Faso

Le Burkina Faso est un pays à faible revenu qui comptait 19,3 millions d'habitants en 2017, dont 70 pour cent vivaient en milieu rural. Le taux de croissance annuel de cette population est de 3,1 pour cent. En moyenne, le PIB augmente au rythme de 5 pour cent par an. Le taux de pauvreté a diminué entre 2009 (46 pour cent) et 2015 (40,1 pour cent). Les forêts couvrent 19,6 pour cent du territoire. Le volume des précipitations est de plus en plus irrégulier et les périodes d'extrême chaleur se multiplient, ce qui rend le pays vulnérable à la fois aux sécheresses et aux inondations. Près de 80 pour cent de la population pratique l'agriculture, y compris l'élevage et la foresterie. Celle-ci représente 5,9 pour cent du PIB, dont 90 pour cent liés aux combustibles ligneux. On estime que le taux de déforestation atteint 0,9 pour cent par an, ce qui est principalement imputable à l'expansion des terres où se pratique l'agriculture de subsistance, synonyme de

brûlage post-récolte et de préexploitation ainsi que de surpâturage. De vastes zones du Burkina Faso sont couvertes de savane arborée, et l'on tire d'arbres pourtant clairsemés de multiples bénéfices – ombre, fourrage destiné au bétail, rétention d'eau, stabilisation des sols et production de combustibles ligneux, de bois d'œuvre et de PFNL (gomme arabique, huile de dattier du désert, miel, fleurs de fromager, feuilles de baobab, fruits sauvages et plantes médicinales).

Les forêts gérées au niveau des communautés et la régénération de zones boisées jouent un rôle important depuis la période de sécheresses et de famines qu'a connues le pays au début des années 1980, époque à laquelle le concept des «trois luttes» (contre les feux de brousse et contre le pâturage et l'abattage d'arbres incontrôlés) a été mis au point, pendant la période révolutionnaire. Dans la Constitution de 1992, on a mis l'accent sur la gestion durable des ressources naturelles, qui constitue depuis une priorité des programmes nationaux. Plus récemment, la Stratégie nationale de développement économique et social pour 2016-2020 a mis en relief le rôle essentiel que jouent les forêts et autres zones boisées en faveur de la réduction de la pauvreté et du bien-être des populations locales. En 2012, la stratégie nationale et le plan d'action pour la Grande muraille verte d'Afrique ont été élaborés:

il s'agit d'une initiative régionale visant à endiguer la désertification et la dégradation des terres à l'échelle du Sahel.

En dépit de contraintes dues à l'absence de moyens et à des ressources insuffisantes, le Gouvernement burkinabé a réussi à intégrer la gestion viable des forêts et de l'utilisation des terres dans ses processus de développement. Parmi les facteurs de succès, on peut citer un engagement à long terme en faveur de la gestion des ressources naturelles, une législation conforme aux traditions locales, l'amélioration des droits fonciers des communautés locales, des programmes de remise en état des terres qui prennent ces droits en compte, la coordination interministérielle et des synergies avec les conventions internationales. Les obstacles rencontrés sont les suivants: un taux de pauvreté élevé – même s'il est en recul – et l'absence de possibilités d'accès à la vie économique, l'aggravation des difficultés liées à la météorologie et au climat, et des systèmes inadéquats d'information en matière de gestion des forêts.

Guatemala

Le Guatemala est un pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure) qui comptait 16,9 millions d'habitants en 2017, dont près de la moitié vivait en milieu rural. Le taux de croissance de la population s'élève à 2,5 pour cent par an. Les forêts couvrent 33 pour cent du territoire, composé de paysages variés en altitude (arboriculture et terres arables intercalées) et de forêts tropicales denses à basse altitude, où l'agriculture se pratique à plus grande échelle. La biodiversité du Guatemala est exceptionnellement riche et 70 pour cent des

zones forestières bénéficient d'une forme ou d'une autre de protection. En dépit d'une croissance économique solide, le taux de pauvreté demeure élevé et ne diminue pas: estimé à 56 pour cent en 2000, il atteignait 59 pour cent en 2015. Les voyages et le tourisme représentent 8 pour cent du PIB et l'agriculture (y compris la foresterie) 10,7 pour cent. La foresterie représente à elle seule 2,5 pour cent du PIB, mais ce pourcentage exclut les produits non ligneux, les combustibles ligneux et la valeur associée aux biens publics que représentent certains services de régulation rendus par les forêts, comme la protection des bassins versants. Entre 1990 et 2000, le taux de déforestation a atteint en moyenne 1,43 pour cent par an, avant d'être ramené à 1 pour cent par an entre 2000 et 2010 – les principales causes en étaient l'élevage intensif, le développement de la production d'huile de palme et de canne à sucre, la collecte ou le ramassage illégaux de bois d'œuvre et de bois de feu (70 pour cent des Guatémaltèques utilisent du bois de feu pour faire la cuisine). On estime qu'environ 35 pour cent des arbres abattus le sont illégalement, le bois ainsi récolté étant principalement utilisé dans de petites scieries et par les ménages.

La stratégie nationale du Guatemala (le plan K'atun 2032) favorise le développement durable. Les ressources des forêts et autres zones boisées sont considérées comme essentielles pour le développement urbain et rural durable et pour la stabilité économique et environnementale. Selon cette stratégie, les forêts servent trois objectifs: i) atténuation des changements climatiques et adaptation à leurs effets; ii) conservation et utilisation viable des forêts et de la

biodiversité, et maintien du couvert forestier à 32 pour cent au minimum de la superficie du territoire (dont 29 pour cent de forêts naturelles et 3 pour cent de plantations); et iii) protection des ressources en eau.

Le Plan d'action interinstitutionnel pour la prévention et la réduction de l'abattage illégal au Guatemala est l'expression d'une stratégie à long terme lancée en 2010. Sur la base d'un processus participatif approfondi, il a été décidé d'y intégrer les éléments suivants: cadres réglementaires et juridiques, participation et formation des parties prenantes, promotion d'activités juridiques, renforcement des systèmes d'information, prévention des activités illicites et lutte contre de telles activités, et mise en place d'un programme d'information en matière de foresterie.

En combinaison avec les programmes comportant des mesures incitatives, l'approche multipartite et multisectorielle sur laquelle repose le Plan d'action interinstitutionnel contribue à réduire les conflits et à améliorer la viabilité des paysages. Parmi les autres succès enregistrés, on peut citer l'incorporation de la gestion durable des forêts et des arbres dans les plans de développement, ainsi que des décisions prises de façon plus éclairée. Les modalités d'allocation des ressources financières facilitent le renforcement des institutions liées aux forêts et de la gouvernance du secteur. Toutefois, il est possible de développer encore le rôle à la fois régulateur et culturel des forêts et des arbres en général, s'agissant en particulier de la protection des bassins versants, ou encore du tourisme et des loisirs. Les paysages

guatémaltèques présentent également un patrimoine culturel, architectural et naturel très riche, et il est donc envisageable d'intégrer les environnements artificiels et le milieu naturel dans la gestion des paysages. Toutefois, un degré élevé de pauvreté et l'inégalité d'accès aux terres continuent de limiter les améliorations apportées au bien-être de la population, y compris dans le secteur des forêts et autres zones boisées.

Italie (Région de la Toscane)

L'Italie est un pays à revenu élevé qui compte 61 millions d'habitants, dont 3,75 millions vivent en Toscane. À l'échelle du pays, le taux de croissance de la population était de 0,23 pour cent en 2016 et 39 pour cent des habitants vivent en zone rurale. Les forêts couvrent 31,6 pour cent du territoire de l'Italie et 51 pour cent de celui de la Toscane – pourcentages en augmentation.

Le tourisme représente 13 pour cent du PIB national et l'agriculture et la foresterie (combinées) 2,2 pour cent. Bien que la production forestière ne contribue pas de façon notable à l'économie, les forêts – et les arbres en général – jouent un rôle important dans la gestion des paysages et des bassins versants. Certaines zones ont été déboisées dans le passé mais le couvert forestier a doublé depuis 1920, l'agriculture étant devenue de plus en plus intensive et la population ayant progressivement gagné les zones urbaines. La pauvreté s'est accrue en raison de la stagnation économique observée ces dernières années, et c'est aujourd'hui 7,6 pour cent de la population qui vit au-dessous du seuil de pauvreté national.

La Toscane est à la pointe de la gestion intégrée des paysages et elle a été la première

à mettre au point un plan régional pour les paysages, intégré à son plan d'aménagement du territoire. Elle est également dotée d'un plan régional de gestion des forêts, qui s'inscrit dans le cadre du plan pour les paysages et favorise la préservation des valeurs productives, environnementales et paysagères des forêts. Les forêts, et les arbres en général, sont considérés comme précieux en Toscane, non seulement pour leur valeur culturelle et écologique, mais aussi parce qu'ils s'inscrivent dans les paysages ruraux traditionnels, importants pour le tourisme. Dans leur majorité, les arbres sont feuillus, se présentent traditionnellement sous forme de taillis et matérialisent la jonction entre réseaux écologiques. On en tire des produits alimentaires régionaux tels que les châtaignes, les noix, les noisettes et les olives. Parmi les autres avantages qu'ils présentent, on peut citer l'ombre ménagée pour les animaux de pâturage et la protection qu'ils offrent pour les champs cultivés. Bien que la production de bois d'œuvre ne représente que 0,25 pour cent du PIB régional, on estime que les services offerts par les forêts – produits non ligneux et rôle à la fois régulateur et culturel – représentent 6 pour cent du PIB régional.

L'aménagement des paysages répond à des objectifs économiques, sociaux et environnementaux – développement rural, production alimentaire, protection des bassins versants, biodiversité et valeur culturelle des forêts et des arbres – et s'inscrit dans le cadre plus général de l'aménagement du territoire. L'accent mis sur l'agriculture et les paysages ruraux traditionnels bénéficie à l'économie car il stimule le tourisme et la production

alimentaire de qualité. L'approche mise en œuvre en Toscane pourrait être étendue à d'autres pays dont les paysages ressemblent à des mosaïques complexes, qui recèlent de la valeur à divers titres – tourisme, protection de l'environnement et culture, ou encore production. En dépit de ces évolutions positives, des difficultés subsistent.

Les politiques publiques qui se concentrent sur les objectifs en matière de régulation ou sur des approches restrictives entrent en concurrence avec celles qui encouragent le développement. De même, il arrive que des tensions se fassent jour entre droits collectifs et droits privés, chacune des parties prenantes ayant ses priorités propres, et il est parfois difficile de trouver un équilibre entre tradition et innovation. En outre, il peut se révéler ardu de mettre en pratique les approches interdisciplinaires de la recherche, de la science, de l'innovation et de la conservation. Enfin, il faut prendre conscience de ce que la restauration des paysages est facilitée par la croissance et la diversification économiques: aujourd'hui, on ne dépend plus de l'agriculture extensive pour subsister, pas plus qu'on ne dépend du bois de feu pour satisfaire les besoins énergétiques ou industriels de base.

Népal

Le Népal est un pays à faible revenu qui compte 29 millions d'habitants, dont plus de 80 pour cent vivent en milieu rural. Le taux de croissance de la population s'établit à 1,2 pour cent par an. En 1990, le couvert forestier avait été estimé à 33 pour cent de la superficie du territoire; il n'en représente plus aujourd'hui que 25,4 pour cent, mais cette diminution se stabilise depuis une dizaine d'années. Les paysages forestiers

sont d'une grande diversité, puisqu'on trouve des forêts et des zones boisées en montagne comme dans les zones semi-tropicales de basse altitude. Le secteur des voyages et du tourisme représente 8 pour cent du PIB, l'agriculture et la foresterie plus de 30 pour cent. Le taux de pauvreté, qui était de 38 pour cent en 2000, est tombé à 21,6 pour cent en 2015, et la croissance du PIB atteint en moyenne 4,5 pour cent depuis 10 ans, stimulée par l'évolution des structures économiques et des modalités des transferts de fonds. En 2015, le Népal a été frappé par un séisme dévastateur, puis, en 2017, par de graves inondations. On estime que la contribution de la foresterie au PIB est comprise entre 3,5 pour cent et plus de 9 pour cent si l'on inclut les produits non ligneux. Le bois de feu représente 85 pour cent des sources d'énergie utilisées par les ménages et c'est la principale cause d'abattage. Les forêts et les arbres en général jouent également un rôle clef dans la protection des bassins versants et facilitent la résilience face aux changements climatiques; en outre, ils sont importants pour la biodiversité et la gestion des paysages agricoles. Le Népal demeure vulnérable aux inondations et glissements dévastateurs, provoqués en partie par la dégradation des paysages, ancrée dans le long terme.

La gestion forestière à assise communautaire a été expérimentée pour la première fois à la fin des années 1970; depuis, elle a évolué et s'est adaptée à des systèmes politiques différents. Ce type de gestion est efficace dans les zones au relief accidenté plutôt que dans les zones basses qui font l'objet de cultures intensives, et il est de plus en plus souvent intégré dans d'autres

programmes de développement. Il contribue à la restauration des paysages et à la sécurisation des moyens de subsistance, ainsi qu'à une disponibilité accrue de bois de feu. Petit à petit, les groupes communautaires d'utilisateurs des forêts ont changé de priorité: une fois les groupes formés, l'objectif est devenu celui de l'accès équitable. Les efforts portent désormais sur les groupes marginalisés et sur la réduction de la pauvreté, ainsi que sur l'obtention d'avantages multiples grâce à la mobilisation de parties prenantes plus diverses.

Les groupes communautaires aident les femmes en ce qu'ils accroissent la disponibilité au plan local de bois de feu, de fourrage et d'eau. Les revenus tirés de la vente des produits forestiers peuvent être utilisés pour développer l'infrastructure locale et mettre en œuvre des programmes en faveur des pauvres. On dénombre aujourd'hui 20 000 groupes communautaires d'utilisateurs des forêts, qui rassemblent 11 millions de personnes et 2,5 millions de ménages, et 38 pour cent des zones forestières leur ont été confiés. Établie en 1995, la Fédération des utilisateurs communautaires des forêts a pour objet de renforcer le rôle des groupes communautaires et de constituer un capital social.

Le Népal commence également à inclure les objectifs de développement durable dans ses processus de planification et de budgétisation, et les autorités s'emploient actuellement à y incorporer de façon plus systématique les indicateurs relatifs aux ODD. Des stratégies agricoles, de conservation de la nature ou axées sur le secteur forestier ont été élaborées dans cette optique. ■

2018

LA SITUATION DES FORÊTS DU MONDE

LES FORÊTS AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Il y a près de trois ans, les dirigeants du monde approuvaient le Programme des Nations Unies pour le développement durable à l'horizon 2030 et ses 17 objectifs de développement durable (ODD), qui allaient devenir le cadre central d'orientation des politiques de développement du monde entier. La présente édition de *La situation des forêts du monde* s'attache à nous faire mieux comprendre comment les forêts et la gestion durable de celles-ci contribuent à la concrétisation de plusieurs de ces ODD. Il sera bientôt trop tard pour les forêts du monde: nous devons désormais travailler de façon intersectorielle, rassembler les diverses parties intéressées et agir vite.

La situation des forêts du monde 2018 envisage les mesures qui pourraient être prises pour améliorer la contribution des forêts et des arbres et sans lesquelles il est difficile d'accélérer les progrès en direction des ODD. Il est devenu essentiel d'agir pour instaurer une collaboration plus efficace avec le secteur privé et de transformer le secteur forestier informel pour accroître les avantages économiques, sociaux et environnementaux qu'il procure.

Il y a 70 ans, alors que la FAO achevait sa première évaluation des ressources forestières du monde, la préoccupation majeure était de savoir si l'offre de bois d'œuvre serait suffisante pour satisfaire la demande mondiale; aujourd'hui, nous sommes conscients que nos forêts et nos arbres présentent un intérêt bien plus grand à l'échelle de la planète. Pour la première fois, le rapport sur *La situation des forêts du monde 2018* fournit une évaluation de la contribution des forêts et des arbres à nos paysages et à nos moyens d'existence.

Cette publication vise à permettre à un public beaucoup plus large de comprendre en quoi les forêts et les arbres sont si importants pour les personnes, la planète et la postérité.

